

Document à compléter et à mettre en ligne au moment de la souscription pour approbation
Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2026



AFT Hainaut
Avenue du Grand Large, 4
7000 Mons

CLUB : TIE-BREAK THUDINIEN

Matricule : 3085

Le tournoi respecte le règlement général de l'AFT imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 25/6/2026

Date de fin : 5/7/2026

1. INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se font obligatoirement via le site : www.aftnet.be - "Mon AFT"

Détails communiqués par l'organisateur : Des matchs pourront être programmés dès le jeudi 25/6, Des disponibilités sont requises les 2 week ends, le tournoi se termine le dimanche 5/7.

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions seront clôturées :

- pour les catégories Messieurs I, Dames I et Messieurs 35 I Belgian Circuit, le mardi qui précède le début du tournoi à 24h
- pour toutes les autres catégories, le mardi qui précède le début du tournoi à 24 h

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de ces limites.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants en Messieurs I, Dames I et Mesieurs 35 I (Belgian Circuit) ; dans les autres catégories que le Belgian circuit, de ne pas ouvrir les catégories qui ne réunissent pas le nombre minimum requis pour le critérium jeunes, adultes et doubles.

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de 15 EUR au 2ème match EUR
Pour les jeunes, il est, au 1er match, de EUR au 2ème match EUR
Pour les doubles, il est de EUR

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.

3. TIRAGE AU SORT :

Date et heure du tirage au sort public : mercredi 24 juin 2026 à 18h

Détails communiqués par l'organisateur : Club house du Tie-break, rue du Laid Pas 3 à 6530 THUIN

4. HORAIRES :

Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.aftnet.be - "Mon AFT"

le 24/6/2026 dès 23 h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 25-juin entre 14 h et 17 h

au n° de téléphone suivant : 0477/333568

Détails communiqués par l'organisateur :

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle DELAHAUT Joël juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles PIERRARD Guy, PIREAU Jacques, adjoints

Tél. juge-arbitre 0477/333568 Tél. secrétaire Tél. club-house 071/554685

Nombre de terrains utilisés : 3 dont 3 de plein air en terre battue

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés :

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Détails communiqués par l'organisateur : 1 terrain est muni d'un éclairage

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de 8h30 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Détails communiqués par l'organisateur : Le juge-arbitre pourra à tout moment envoyer des matchs dans des clubs de la région , et ce, pour le bon déroulement du tournoi (terre battue ou autre)

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles durant tout le tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du : au
-11 ans du : au
-13 ans du : au

7. REMISE DES PRIX :

Détails communiqués par l'organisateur : La remise des prix se fera immédiatement après les finales, les lots ne seront remis qu'aux joueurs présents

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Détails communiqués par l'organisateur :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Détails communiqués par l'organisateur :

10. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le J-A tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi